

L'enseignement du jazz et des musiques improvisées

dans les établissements d'enseignement spécialisé
de Bourgogne-Franche-Comté

2017

Préambule

Cet état des lieux concerne les écoles de musique de Bourgogne-Franche-Comté (les écoles associatives ou privées, les écoles de musique municipales, les conservatoires à rayonnement intercommunal, départemental, régional, ainsi que le pôle d'enseignement supérieur de la musique - ESM) proposant un enseignement jazz. En revanche, les structures organisant des stages de jazz n'ont pas été interrogées pour cette enquête.

L'enquête a été réalisée d'après un questionnaire diffusé par mail et disponible en ligne. Il a été expédié par mail à toutes les structures susceptibles d'enseigner le jazz soit 150 établissements. Plusieurs relances ont été effectuées par mail et par courrier en ciblant les structures qui signalaient un enseignement jazz sur leur site ou dans leur plaquette (une soixantaine). Ces dernières ont quasiment toutes répondu aux questionnaires et quelques écoles ne proposant pas de jazz ont également accepté de s'exprimer sur leurs projets autour de cette esthétique. Le taux de participation global sur (150 établissements) est finalement de 48%. Ponctuellement les supports de communication des établissements ont permis de compléter les données recueillies par questionnaire.

Par ailleurs, des jazz-clubs, des festivals et autres lieux de diffusion ont été interrogés sur les liens qu'ils entretiennent avec le conservatoire ou l'école de musique locale et les partenariats qu'ils aimeraient établir. Sur 30 questionnaires, 14 nous sont revenus.

S'agissant du premier état des lieux en Bourgogne-Franche-Comté, il ne permet pas de mesurer des évolutions sur la totalité du territoire, seulement sur la partie bourguignonne qui a fait l'objet d'enquêtes comparables menées par le CRJ en 2014, 2007 et 2003. Côté franc-comtois, cet état des lieux permettra dans un premier temps de prendre connaissance de l'existant.

Bien évidemment, il n'est pas question de comparer systématiquement les chiffres dans les 8 départements de la région, mais plutôt de présenter des tendances. A ce titre ont été regroupés des départements présentant des similarités. La population de chaque territoire est également à prendre en compte en toile de fond ; à titre indicatif, voici les départements de Bourgogne-Franche-Comté en ordre démographique :

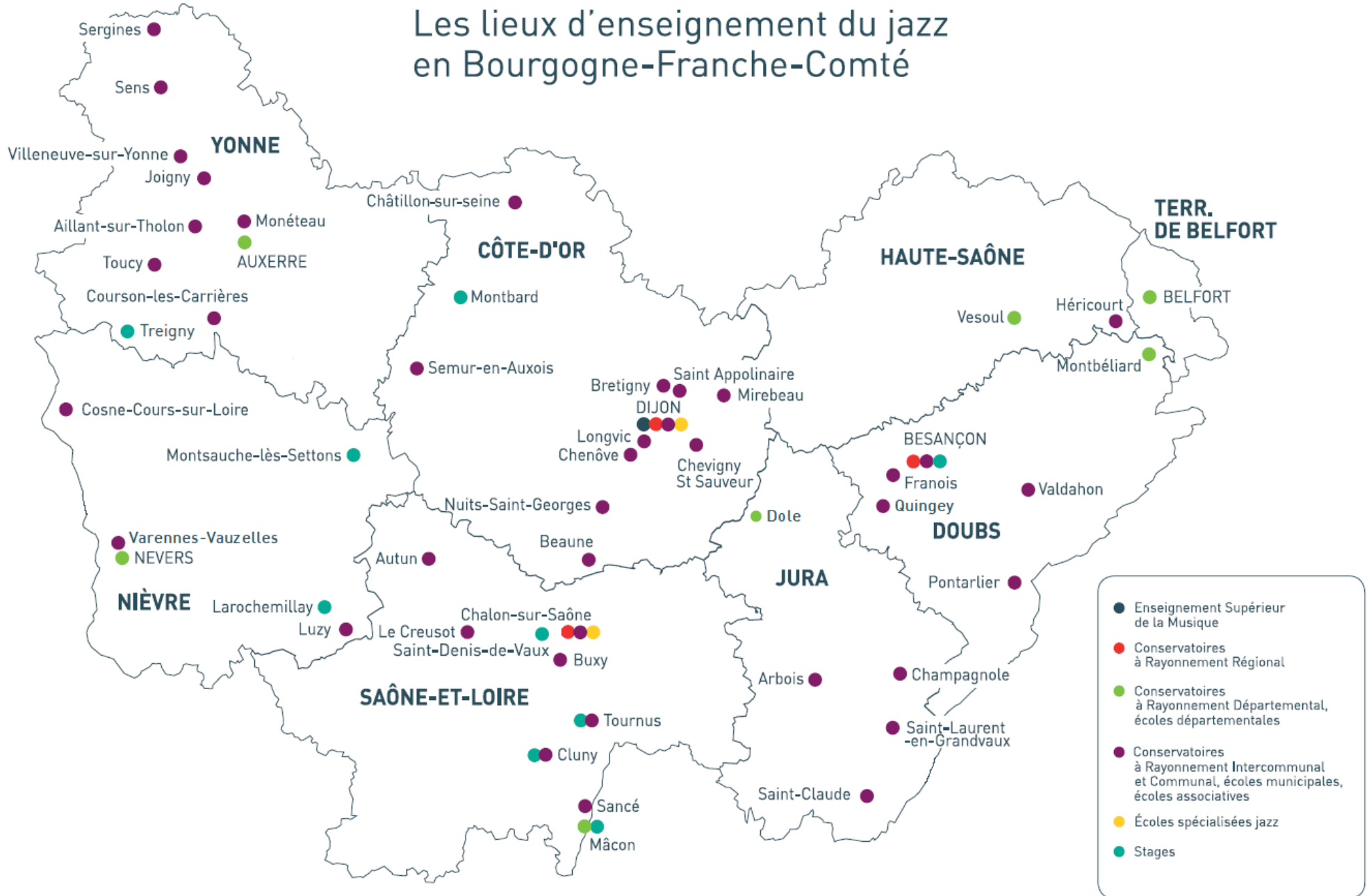
la Saône-et-Loire (555 000 hab.), le Doubs et la Côte d'Or (environ 534 000 et 531 000 hab.), l'Yonne (341 000 hab.), le Jura (260 000 hab.), la Haute-Saône (238 000 hab.), la Nièvre (216 000 hab.) et le Territoire de Belfort (144 000 hab.)*.

Le Centre régional du jazz en Bourgogne-Franche-Comté remercie les établissements d'enseignement et les lieux de diffusion qui ont consacré un temps précieux à répondre à cette enquête.

*Chiffres Insee 2014

Cartographie

Les lieux d'enseignement du jazz en Bourgogne-Franche-Comté



Chiffres clés

379 écoles de musique référencées dans RIC¹

53 établissements d'enseignement jazz dont :

- **2** écoles spécialisées jazz (Jazz'On et J'Home Jazz)
- **51** écoles de musique qui proposent une pratique ou un enseignement du jazz à l'année de façon régulière : **13** en Côte-d'Or, **8** dans le Doubs, **5** dans le Jura, **4** dans la Nièvre, **2** en Haute-Saône, **9** en Saône-et-Loire, **9** dans l'Yonne et **1** en Territoire de Belfort

1056 élèves pratiquent le jazz en Bourgogne-Franche-Comté | *751 en Bourgogne en 2007.*

Dans les écoles de musique proposant une offre jazz, **4,9%** des inscrits en moyenne pratiquent le jazz (écart de **0,3%** à **15,3%**) | *Pour la Bourgogne, 5,9% en 2014, 5,7% en 2007, 6,3% en 2003.*

Plus de **500** heures d'enseignement hebdomadaires sont dispensées dont :

- Environ **40** heures de cours théoriques (formation musicale, harmonie, histoire...).
- Plus de **220** heures en ateliers de pratique collective ou en ensemble.

65 ateliers de pratique collective | *76 en Bourgogne en 2007 et 66 en 2003*

23 ensembles (big bands, medium bands...) | *22 sur la Bourgogne en 2014*

91 enseignants occupant **111** postes

12 masterclasses et résidences d'artistes autour du jazz en 2016/2017 organisées par des lieux d'enseignement (généralement en partenariat avec des lieux de diffusion)

En complément, il est important de mentionner l'offre de stages réguliers. Au moins **10** (stage d'improvisation Compagnie d'un Instant à l'Autre/Quincerot, Jazz On The Park/Besançon, stage de soundpainting/Larochemillay, Jazz en Morvan/Montsauche-lès-Settons, Le Crescent/Mâcon, Jazz Campus en Clunisois/Cluny, Jazz au Château/Bissy-sur-Fley, Jazz en herbe/Tournus, stage de chant jazz/Ratilly)

Répartition de l'enseignement jazz par département

	Nb écoles jazz	Nb élèves inscrits en jazz	Nb total heures jazz	Pratique collective	
				Nb ateliers	Nb ensembles
Côte d'Or (21)	14	336	124h45	17	8
Doubs (25)	8	170	55h	8	2
Jura (39)	5	34	11h	9	1
Nièvre (58)	4	83	10h30	3	2
Haute-Saône (70)	2	40	43h	3	1
Saône-et-Loire (71)	10	198	131h15	13	4
Yonne (89)	9	125	89h15	10	3
Territoire de Belfort (90)	1	70	40h30	2	2
TOTAL	53	1056	505h15	65	23

¹ Administré nationalement par la Philharmonie de Paris, le Réseau Information Culture (RIC) met en liaison les centres de ressources territoriaux, dont le CRJ, dans les domaines du spectacle vivant, du livre, de l'audiovisuel et des arts visuels.

Le volume horaire dédié au jazz

Le nombre d'heures hebdomadaires d'enseignement réservées au jazz est de 505h15. Le minimum proposé étant de 45 minutes et au maximum 71h30 à Auxerre. Un palier très net apparaît entre le nombre d'heures dispensées par l'école spécialisée Jazz'On, les CRR de Dijon/Chalon-sur-Saône, les CRD de Montbéliard/Mâcon/Auxerre/Belfort et les autres écoles d'enseignement. Pour les premiers, le nombre d'heures jazz varie entre 38h30 et 71h30 soit une moyenne de 50h par établissement. En ce qui concerne les autres écoles, cela va de 45 minutes à 7h pour une moyenne de 3h par structure.

La pratique collective

L'étude de 2014 montrait un net tropisme pour les cours de pratique collective au détriment de la pratique instrumentale et des cours plus théoriques. En effet, la pratique collective représentait 63% du volume horaire dédié au jazz. En 2017, les résultats sont plus nuancés puisque la pratique collective ne représente plus que 43% du volume horaire global consacré au jazz. À noter que sur toutes les écoles proposant du jazz, 10% ne disposent que d'un ensemble, 50% uniquement d'un atelier.

85% des établissements qui enseignent le jazz ont un atelier, 10 structures en proposent plusieurs. Les ateliers sont principalement des ateliers jazz, avec une grande variété d'approches, certains abordent l'improvisation, le bœuf, d'autres sont dédiés aux enfants ou aux adolescents. On note également la présence d'un atelier « fanfares éphémères », d'un atelier jazz vocal et d'une chorale jazz. Les ateliers de pratique collective représentent 35% du volume horaire dédié au jazz.

Le nombre d'ateliers chute, par rapport aux résultats observés uniquement sur la Bourgogne en 2014, de 72 à 65. Les réponses de structures n'enseignant plus le jazz nous apportent des éléments pour comprendre cette baisse : les ateliers plus largement dédiés aux musiques actuelles sont parfois privilégiés aux ateliers spécifiquement jazz dans la mesure où ils intéressent un plus grand nombre d'élèves et permettent tout de même d'aborder le jazz.

En 2017, on dénombre 23 ensembles jazz constitués par les écoles de musique en région. Ils regroupent en moyenne 18 élèves (écart de 6 à 50) et se réunissent entre 45 minutes et 2h par semaine. 40% des établissements enseignant le jazz proposent un big band ou un ensemble constitué. 38% des élèves en jazz ont ainsi intégré l'un de ces orchestres. Dans 90% des cas, l'ensemble est couplé avec un atelier de pratique collective ou complète le département jazz. Comme cela avait déjà été relevé en 2014, si le répertoire de standards reste joué par 100% des ensembles (ce qui permet d'aborder l'arrangement et l'histoire du jazz sans cours dédié), il semble important de constater que la moitié des ensembles interrogés jouent également des compositions, induisant aussi une sensibilisation à cette discipline. Par ailleurs, 70% des ensembles ouvrent leurs portes aux élèves extérieurs dans le cadre de cette pratique collective. La pratique d'ensemble ne représente que 8,5% des heures consacrées au jazz.

L'enseignement théorique strict délaissé

En 2014, on constatait une chute nette du nombre d'heures d'enseignement théorique du jazz (-72h par rapport à 2007). En 2017, la chute est toujours flagrante (-47h par rapport à 2014 où seule la Bourgogne était prise en compte). Des connaissances théoriques (histoire, arrangement, composition...) sont certainement apportées par les cours de pratique collective sans que cela apparaisse dans nos résultats. Au total, 7 établissements dispensent un cours de formation musicale jazz. Ils sont répartis en Côte-d'Or, en Saône-et-Loire, dans l'Yonne et dans le Territoire de Belfort.

Le panel des disciplines enseignées

14 écoles offrent au moins une discipline de formation instrumentale jazz. Le volume global des heures d'enseignement instrumental est sensiblement le même que celui des heures d'enseignement collectif. Ce sont sans surprise les classes de piano, saxophone, batterie et guitare qui attirent le plus grand nombre d'élèves.

Le panel instrumental semble avoir légèrement évolué depuis 2014. On constate que le violon fait son apparition et le chant fait désormais partie des disciplines ordinairement enseignées.

Instruments	Nb de classes	Instruments	Nb de classes	Instruments	Nb de classes
Piano	12	Contrebasse	5	Violon	1
Saxophone	11	Basse	3	Percussions	1
Batterie	10	Chant	3	Flûte	1
Guitare	8	Trompette	2	Clarinette	1

Le jazz dans les conservatoires

En 2017, la Bourgogne-Franche-Comté compte :

- 3 conservatoires à rayonnement régional (Dijon, Besançon, Chalon-sur-Saône)
- 6 conservatoires à rayonnement départemental (Montbéliard, Dole, Nevers, Mâcon, Auxerre, Belfort)
- 14 conservatoires à rayonnement communal/intercommunal (Beaune, Chenôve, Longvic, Montbard, Pontarlier, Lons-le-Saunier, Saint-Claude, Héricourt, Autun, Le-Creusot, Montceau-Les-Mines, Avallon, Joigny, Tonnerre)

Sur ces 23 conservatoires :

- 18 assurent un enseignement jazz ou une pratique régulière et 5 seulement ont un département spécialisé
- 2 n'enseignent pas le jazz mais souhaitent mettre en place un atelier ou un big band

66% du volume horaire d'enseignement jazz est assuré par les conservatoires. Un résultat constant par rapport aux résultats observés sur la Bourgogne en 2014. On constate cependant qu'ils amènent plus d'élèves puisqu'ils regroupent 50% des élèves inscrits en jazz en Bourgogne-Franche-Comté (46% pour la Bourgogne cette année contre 42% en 2014). Ils totalisent 28 ateliers sur 65 et plus de la moitié des ensembles (12 sur 23). Ce constat ne doit pas masquer des évolutions fortement contrastées observées en Bourgogne notamment à Auxerre où le jazz était très peu présent en 2014. Par ailleurs, cela signifie que le nombre d'heures enseignées par les autres écoles a également baissé.

Le jazz dans les écoles qui ne l'enseignent pas ou très ponctuellement

Sur la totalité des réponses, une quinzaine d'écoles qui n'enseignent pas le jazz ont accepté de participer à l'enquête. 7 d'entre elles souhaiteraient mettre ou remettre en place progressivement un enseignement jazz. Les établissements sont particulièrement demandeurs dans le Jura. Pour certaines écoles, il s'agit dans un premier temps d'augmenter la part du répertoire jazz enseignée dans le cadre des cursus traditionnels et dans un second temps de créer un atelier d'improvisation. D'autres proposent de constituer un big band avec d'autres écoles du territoire ou de rassembler des ateliers jazz. Il faut souligner que de nombreuses initiatives sont mises en place par les établissements d'enseignement pour pallier l'absence de l'enseignement jazz sur leur territoire et sensibiliser les élèves à la pratique du jazz. 4 structures organisent (ou ont le projet d'organiser) une résidence ou une masterclass afin d'amener leurs élèves vers le jazz.

Parmi les autres écoles, souvent, le jazz a été écarté de leur cursus d'enseignement faute de demande, ou il est compensé par la présence d'un atelier musiques actuelles.

L'École Supérieure de Musique Bourgogne-Franche-Comté (ESMBC)

Ouverte à la rentrée 2010 sous l'intitulé PESM, l'ESM vient compléter l'offre dans la région. En effet, elle est la seule école de Bourgogne-Franche-Comté qui permette d'obtenir un diplôme professionnel qui plus est dans le jazz. Elle propose aux élèves titulaires d'un DEM (ou d'un dossier attestant d'une expérience professionnelle) plusieurs formations conduisant à trois diplômes de l'enseignement supérieur : le DNSPM (diplôme national supérieur professionnel de musicien), le DE (diplôme d'Etat de professeur de musique) et la licence de musique parcours "pratique musicale spécialisée" (un diplôme universitaire). Ce cursus s'échelonne sur deux à quatre ans selon le choix de l'étudiant (il est possible de passer le DE et le DNSPM en même temps). Deux formations possèdent une spécialité jazz : le DNSPM instrumentiste et chanteur dans le champ des musiques actuelles et le DE jazz. Auparavant, les élèves de jazz bourguignons-francs-comtois qui souhaitaient se professionnaliser n'avaient d'autres choix que de partir aux CNSMD de Paris ou de Lyon, désormais, ils peuvent rester sur le territoire tout en rencontrant d'autres élèves venus des quatre coins de la France.

Les élèves

On constate que le jazz touche en grande partie les adultes (72%) et les adolescents (23%). Seuls 5% des élèves sont des enfants âgés entre 6 et 12 ans. Ces résultats seuls ne peuvent proposer qu'une tendance du public jazz touché par les écoles. Au total, sur les années 2015 et 2016, 14 élèves ont obtenu leur DEM.

Concernant la provenance des élèves jazz, les écoles accueillent toujours un public de proximité, c'est à dire des élèves de leurs communes ou de leurs communautés de communes (73%). 20% des élèves habitent ailleurs dans le département (20%) et seulement 9% habitent ailleurs dans la région. En revanche, au sujet du pouvoir d'attraction de la Bourgogne-Franche-Comté sur les autres régions, la présence de l'ESM change la donne. Si certains départements jazz ont toujours attiré quelques élèves des départements limitrophes pour des questions pratiques de proximité, les disciplines enseignées à l'ESM rassemblent des élèves de toute la France vers la Bourgogne-Franche-Comté.

Où vont-ils ? Les « bons élèves » des écoles plus modestes jouent dans des groupes amateurs locaux ou poursuivent souvent leurs études dans le département jazz le plus proche. Plus rarement, la migration des élèves se poursuit vers d'autres structures d'enseignement supérieur (ESM Bourgogne-Franche-Comté, CNSM Paris, CNSM Lyon, Lausanne, Bruxelles), mais il est difficile d'en faire précisément l'état compte tenu des données recueillies.

Les enseignants

Aujourd'hui, on compte 91 enseignants pour 111 postes et 500 heures de cours. Le nombre d'heures moyen d'enseignement jazz attribué à un poste est de 4h30 (2h50 en 2014 et 3h50 en 2007 en Bourgogne). 81 professeurs enseignent le jazz dans une structure uniquement, 12 l'enseignent dans 2 établissements et 2 l'enseignent dans 3 écoles. De manière générale, 61% des enseignants employés se situent dans la commune ou les villes voisines de l'établissement, 20% se situent dans le département, 9% ailleurs en région, et 10% hors région. Nous n'avons pas recueilli assez de données concernant les diplômes des enseignants pour pouvoir en parler dans cette étude.

L'importance des partenariats avec les structures de diffusion

Du côté des établissements d'enseignement interrogés, on constate que 60% des écoles qui enseignent le jazz organisent des concerts d'élèves à l'extérieur de la structure pour les former à la scène, 87% de celles-ci ont monté au moins un partenariat avec une structure de diffusion pour organiser ces concerts. Au total, la majorité des partenariats sont organisés avec les jazz-clubs (34%) et les saisons pluridisciplinaires dont les SMAC (29%), puis avec les festivals pluridisciplinaires (16%). Les partenariats avec les festivals de jazz et les bars sont minoritaires (10,5% chacun). 44,5% des collaborations sont donc co-organisées par des structures dédiées au jazz. Ces chiffres montrent que les structures d'enseignement sont sensibles au fait de faire jouer leurs élèves devant un autre public que celui de leur école afin de leur offrir une formation complète qui les confronte au monde professionnel.

Du côté des structures de diffusion interrogées, 60% du panel sont des saisons ou des festivals spécialisés jazz. 85% des diffuseurs affirment travailler en partenariat avec des structures d'enseignement. Des partenariats qui se traduisent concrètement par :

- la mise à disposition du lieu et du matériel pour les examens, les répétitions, l'accueil des jams sessions organisées par les enseignants ou les élèves
- la programmation des classes de jazz et/ou des projets des élèves
- l'accompagnement des projets des élèves
- l'organisation de stages de jazz
- l'organisation de masterclasses entre les artistes en résidence et les élèves de jazz, les professeurs des écoles ou les ensembles
- des tarifs réduits ou la gratuité pour les élèves des écoles de musique lors de concerts.

Répartition de l'enseignement du jazz sur le territoire

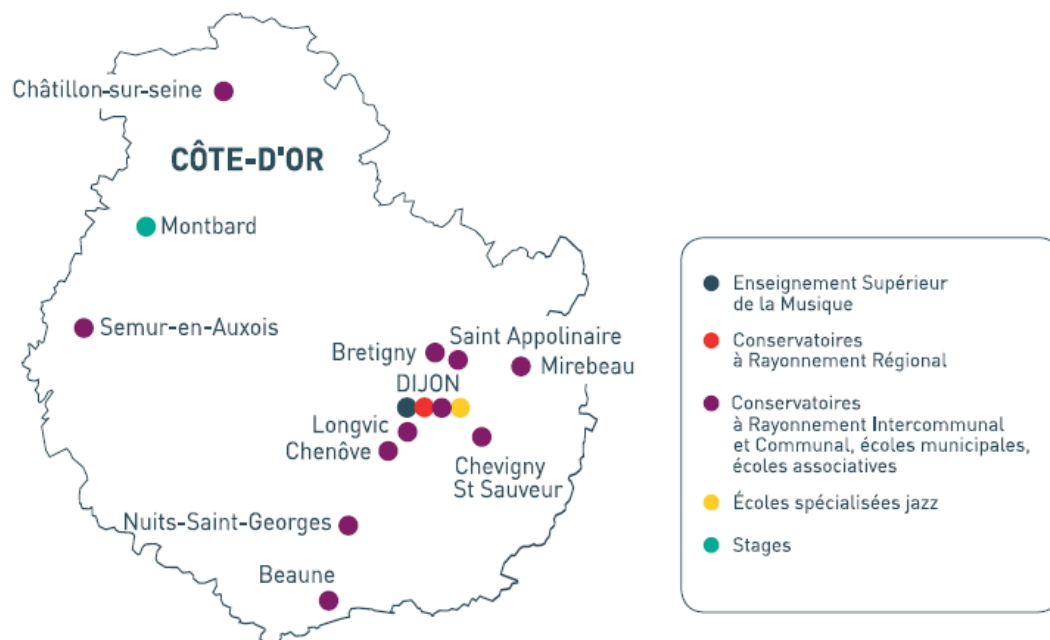
La répartition de l'enseignement jazz dans les huit départements de la région sera observée en deux temps. Dans un premier temps ce seront la Côte-d'Or, le Doubs, la Saône-et-Loire et l'Yonne qui seront évoqués ; dans un second temps, le Jura, la Nièvre, la Haute-Saône et le Territoire de Belfort. Ce découpage a été effectué pour pouvoir comparer le plus équitablement possible certains éléments sur des départements similaires en termes de nombre de structures enseignant le jazz présentes sur le territoire. On constate deux dynamiques différentes, dans le premier groupe l'enseignement du jazz est déjà bien installé alors que dans le deuxième groupe les questionnements sont plus nombreux et même si l'intérêt d'enseigner le jazz est bien présent, d'autres enjeux sont perceptibles.

	Nb écoles jazz	Nb élèves inscrits en jazz	Nb heures jazz	Pratique collective	
				Nb ateliers	Nb ensembles
Côte d'Or (21)	14	336	124h45	17	8
Doubs (25)	8	170	55h	8	2
Saône-et-Loire (71)	10	198	131h15	13	4
Yonne (89)	9	125	89h15	10	3
Total groupe 1	41	829	400h15	48	17
Jura (39)	5	34	11h	9	1
Nièvre (58)	4	83	10h30	3	2
Haute-Saône (70)	2	40	43h	3	1
Territoire de Belfort (90)	1	70	40h30	2	2
Total groupe 2	12	227	105	17	6
TOTAL	53	1056	505h15	65	23

Les trois quarts de l'enseignement jazz se situent dans ces quatre départements de Bourgogne-Franche-Comté (77% des écoles, 78% des élèves, 79% des heures, 75% des ateliers et 73% des ensembles jazz de la région).

L'enseignement du jazz en Côte-d'Or

2017



	Nb écoles	Nb élèves inscrits	Nb heures	Nb ateliers	Nb ensembles
2017	14	336	124h45	17	8
2014	16	425	110	32	11
2007	12	331	139h15	32	7

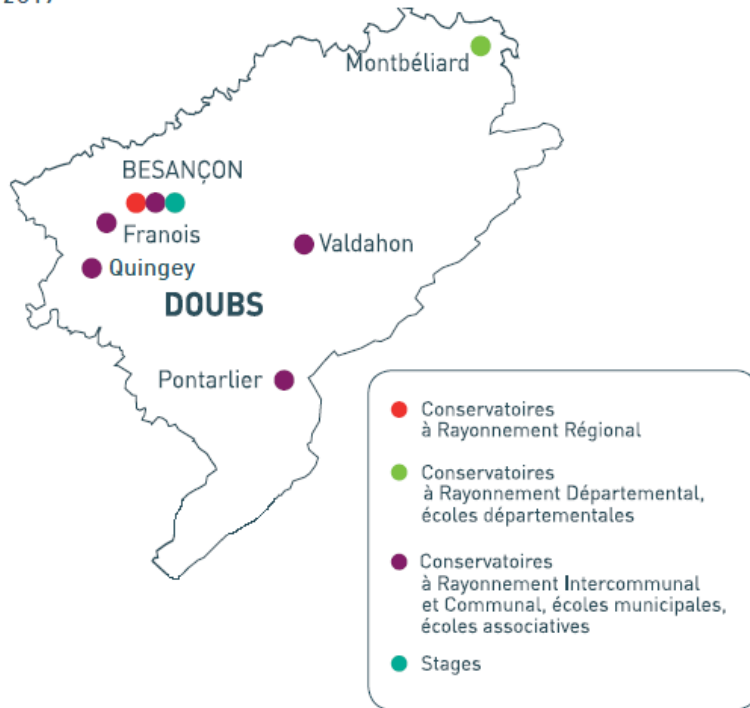
L'enseignement du jazz en Côte-d'Or se concentre sur l'agglomération dijonnaise qui regroupe 9 établissements sur 14. L'ESM, le CRR, Jazz'On et l'EMOHD proposent à eux-seuls la totalité des cours de formation instrumentale de la Côte-d'Or. Jazz'On, école spécialisée en jazz, regroupe un tiers des élèves du département. Au-delà de Dijon et sa périphérie, le jazz semble se répartir de manière équitable entre différents pôles : au Nord à Châtillon-sur-Seine, à l'Ouest avec Semur-en-Auxois, à l'Est à Mirebeau-sur-Bèze et au Sud avec Beaune et Nuits-Saint-Georges. La moitié des établissements monte un partenariat avec une structure de diffusion pour faire jouer leurs élèves en dehors de l'école. Media Music est souvent citée aux côtés d'autres diffuseurs : Association Vaporetto, Bistrot de la Scène, festival de Nuits-Saint-Georges... On note également la collaboration de plusieurs structures d'enseignement à l'occasion de concerts à l'extérieur.

Depuis 2014 l'enseignement du jazz en Côte-d'Or a perdu de la vitesse : moins d'élèves inscrits, le nombre d'ateliers jazz a été divisé par 2 et le nombre d'ensemble a légèrement diminué. En revanche une quinzaine d'heures d'enseignement jazz a été ajoutée.

Quantitativement, la Côte-d'Or reste cependant le département le plus dynamique en termes d'enseignement du jazz. A lui seul, ce département rassemble un tiers des élèves de la région (32%), un quart des heures hebdomadaires enseignées, un quart des ateliers jazz et plus d'un tiers des ensembles en Bourgogne-Franche-Comté. La présence de l'école spécialisée Jazz'On et du CRR de Dijon explique ces résultats.

L'enseignement du jazz dans le Doubs

2017



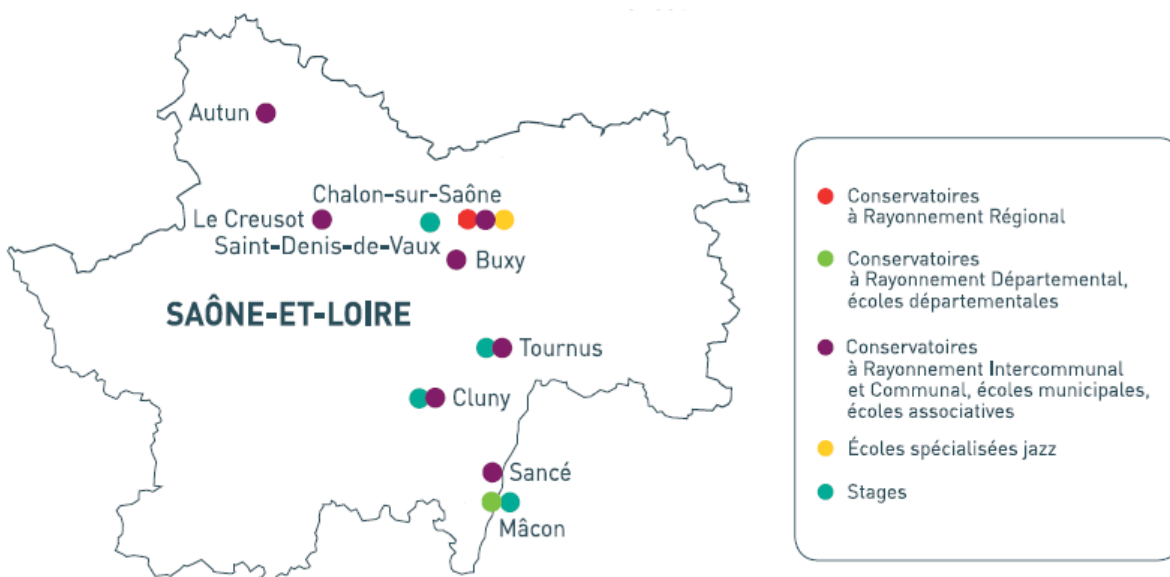
Nb écoles	Nb élèves inscrits	Nb heures	Nb ateliers	Nb ensembles
8	170	55h	8	2

8 écoles structurent le jazz dans le Doubs dont un CRR et un CRD. Ces huit établissements se concentrent dans la moitié sud du département (Besançon, Franois, Quingey, Valdahon, Pontarlier). Le jazz est tout de même présent au Nord du territoire à Montbéliard mais un grand vide est laissé vers Baume-les-Dames. La majorité des élèves est apportée par le Conservatoire de Montbéliard, le Conservatoire de Pontarlier et l'École de musique intercommunale des portes du Haut Doubs, 75% du volume horaire jazz du Doubs étant apporté par le Conservatoire de Montbéliard. L'absence d'un département jazz au CRR de Besançon, spécialisé dans les musiques anciennes, est donc nettement visible même s'il existe un atelier jazz et un cours de piano jazz en son sein. Ces résultats ne tiennent pas compte du tout récent projet Jazzlab, initié par le CAEM et le CRR de Besançon en septembre 2017, trop jeune pour pouvoir apporter des données quantitatives à cet état des lieux. Très peu d'établissements du Doubs mettent en place des partenariats avec des diffuseurs (25%). Lorsqu'ils le font, ils sollicitent en premier lieu le Moloco, la Poudrière et le Pixel. En ce qui concerne les résidences et les masterclasses, les structures semblent se tourner davantage vers Cyclop Jazz Action.

Avec 16% des élèves inscrits en jazz, 11% des heures dédiées au jazz, 12,5% des ateliers et 9% des ensembles de la région, le Doubs possède une place notable dans l'enseignement du jazz. En revanche, cet enseignement semble être légèrement moins important dans le Doubs que dans des départements similaires tels que la Côte-d'Or et la Saône-et-Loire. Cela s'explique notamment du fait que, contrairement à ces deux derniers départements, il n'y a pas de département jazz au sein du CRR de Besançon et il n'y a pas d'écoles spécialisées jazz sur le territoire.

L'enseignement du jazz en Saône-et-Loire

2017



	Nb écoles	Nb élèves inscrits	Nb heures	Nb ateliers	Nb ensembles
2017	10	198	131h15	13	4
2014	10	173	95h45	26	5
2007	8	200	87h15	17	3

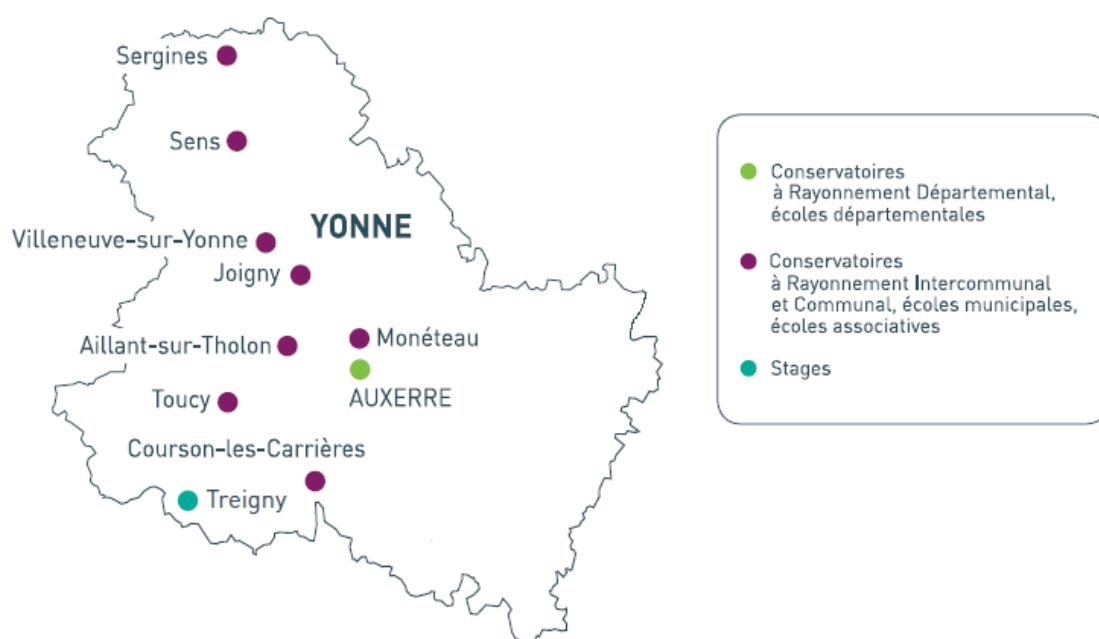
En Saône-et-Loire, 10 structures enseignent le jazz dont une école privée de jazz (J'Home jazz). Géographiquement parlant, l'offre se répartit globalement sur une diagonale qui part du Nord-Ouest du département (Autun) pour aller direction Sud-Est (Mâcon). En passant par Le-Creusot-Chalon-sur-Saône, Tournus, Cluny... Le jazz est inexistant à l'Ouest et à l'Est du département. Il existe deux départements jazz, l'un à Chalon-sur-Saône l'autre à Mâcon, regroupant 84% des heures dédiées au jazz et 60% des élèves du département. 50% des établissements dispensent des cours théoriques et/ou de pratique instrumentale, ce qui est très élevé. Côté partenariats, quelques écoles travaillent ensemble. En tant que diffuseurs, l'Arrosoir et le Crescent sont les partenaires privilégiés.

Dans le département le plus peuplé de Bourgogne-Franche-Comté, l'offre jazz se développe progressivement avec 35 heures d'enseignement hebdomadaires et 20 élèves supplémentaires par rapport à 2014 tout en conservant le même nombre d'établissements. En revanche, la pratique collective a considérablement baissé puisque le nombre d'ateliers a chuté de 50%.

La Saône-et-Loire regroupe 19% des élèves jazz de la région, plus d'un quart du nombre d'heures dédiées au jazz, 20% des ensembles de la région et 17% des ateliers. Des chiffres légèrement inférieurs à ceux de la Côte-d'Or alors que la Saône-et-Loire possède elle aussi une école spécialisée dans le jazz (nettement plus petite que Jazz'On) et un département jazz au sein du CRR de Chalon-sur-Saône plus important que celui de Dijon en termes de nombre d'heures hebdomadaires dédiées au jazz, de nombre d'élèves et de nombre d'ateliers.

L'enseignement du jazz dans l'Yonne

2017



	Nb écoles	Nb élèves	Nb heures	Nb ateliers	Nb ensembles
2017	9	125	89h15	10	3
2014	11	136	24h45	12	3
2007	9	139	43	19	4

Avec quatre écoles au Nord du département (Sergines, Sens/Paron, Villeneuve-sur-Yonne et Joigny), trois écoles en son centre (Auxerre, Monéteau et Aillant-sur-Tholon), deux au Sud (Courson-les-Carières, Toucy), il manque tout

de même une école qui enseigne le jazz à l'Est afin de couvrir complètement le territoire. Deux pôles se démarquent : Auxerre et le secteur Sens/Paron-Villeneuve-sur-Yonne. Ces 3 structures regroupent 60% des élèves jazz du département et plus de 65% du volume horaire hebdomadaire jazz. Aucune école ne travaille en partenariat avec une autre. Par contre, les écoles icaunaises qui enseignent le jazz travaillent toutes en partenariat avec un diffuseur (le Silex, le Cabaret l'Escale, Festival Taingy dans la rue ou Lune Amitié).

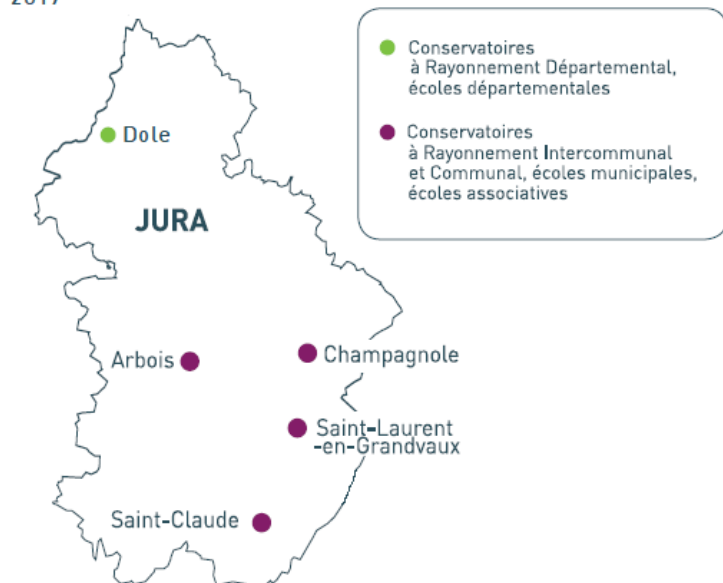
La situation de l'enseignement du jazz dans l'Yonne a bien changé depuis 2014. En effet, le département jazz au CRD d'Auxerre est de nouveau actif, ce qui modifie considérablement le nombre d'heures hebdomadaires consacrées au jazz (+65h) malgré le retrait de deux écoles. Le nombre d'élèves inscrits est stable tout comme le nombre d'ateliers et d'ensembles. Avec la fusion de plusieurs structures sur le territoire (Paron/Sens, Saint-Florentin/Brienon-sur-Armançon) et la situation particulière du département en matière d'enseignement artistique (cf. Yonne Arts Vivants), ces données sont amenées à évoluer rapidement.

L'Yonne représente aujourd'hui 12% des élèves bourguignons-francs-comtois apprenant le jazz et rassemble 18% des heures consacrées au jazz en région. Les chiffres de l'Yonne sont comparables à ceux du Doubs, malgré l'absence d'un CRR sur le territoire (le CRR de Besançon ayant peu développé le jazz jusqu'à maintenant). 8 et 9 structures d'enseignement jazz, 8 et 10 ateliers, 2 et 3 ensembles, Seuls le nombre d'élèves inscrits en jazz et le nombre d'heures hebdomadaire jazz permettent de les différencier : 170 inscrits dans le Doubs contre 125 dans l'Yonne et 55 heures d'enseignement jazz dans le Doubs contre 89h15 dans l'Yonne. L'enseignement du jazz dans l'Yonne se porte donc plutôt bien.

Ces 4 départements constituent un quart de l'enseignement du jazz de la région (23% des écoles, 22% des élèves, 21% des heures, 25% des ateliers et 27% des ensembles jazz de la région).

L'enseignement du jazz dans le Jura

2017



Nb écoles	Nb élèves inscrits	Nb heures	Nb ateliers	Nb ensembles
5	34	11	9	1

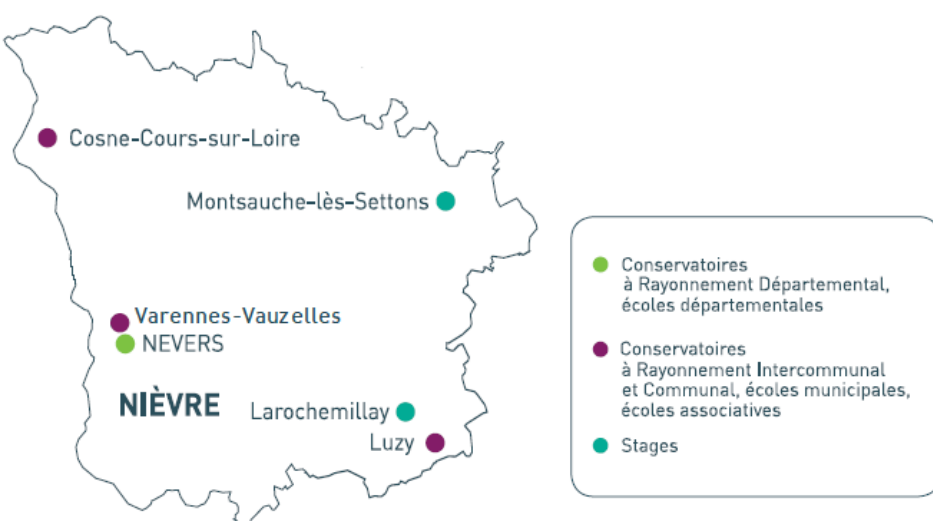
L'enseignement du jazz dans le Jura est réparti assez équitablement sur tout le territoire grâce aux 5 structures qui l'enseignent : Dole au Nord, Arbois et Champagnole au Centre, Saint-Laurent-en-Grandvaux et Saint-Claude au Sud du département. Le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal Haut-Jura Saint-Claude se démarque par rapport au nombre d'heures jazz enseignées (63% des heures jazz du Jura), c'est également le seul à proposer un ensemble de jazz. Dans les quatre autres écoles, le volume horaire hebdomadaire est similaire, tout comme le nombre d'élèves et d'ateliers. Les enseignements proposés sont différents : un atelier jazz vocal à l'école de musique intercommunale du Grandvaux, un atelier jazz au CRD de Dole et à l'école municipale de musique de Champagnole, des cours de guitare, d'harmonie et de rythme à l'école municipale de musique d'Arbois. Aucun département jazz n'est présent dans le Jura.

Plusieurs partenariats sont cités avec notamment La fraternelle de Saint-Claude, le festival Jazz en Revermont ou encore le festival de jazz de Champagnole. Du côté des écoles, 75% d'entre elles semblent travailler ensemble sur des projets de restitution, des concerts collaboratifs ou des temps de travail (récemment avec le Brass Dance Orchestra de François Thuillier).

Comparativement aux trois autres départements, le Jura se démarque par le nombre d'écoles enseignant le jazz sur son territoire, mais également par le nombre d'ateliers qu'il propose. En effet, il concentre 50% de l'ensemble des ateliers des quatre départements.

L'enseignement du jazz dans la Nièvre

2017



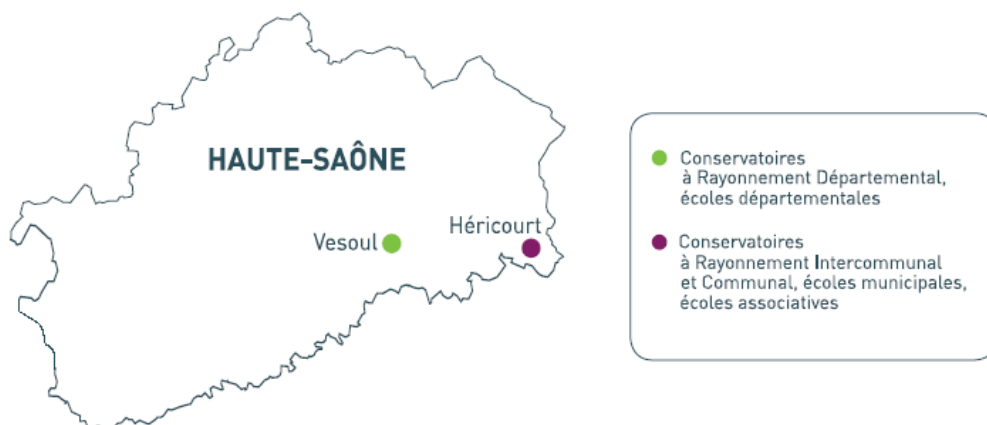
	Nb écoles	Nb élèves inscrits	Nb heures	Nb ateliers	Nb ensembles
2017	4	83	10h30	3	2
2014	3	62	7	2	3
2007	5	81	16h45	8	2

Le jazz est implanté dans les deux villes les plus peuplées : Nevers et Cosne-sur-Loire. L'atelier jazz de la Charité-sur-Loire a laissé place à un nouvel atelier jazz à Varennes-Vauzelles. Au Sud-Est du département, on note la présence d'actions pédagogiques jazz menées tous les deux ans par l'école d'enseignement artistique Sud-Morvan Bazois (Luzy), d'un atelier et le seul cours instrumental (piano jazz) du département. L'enseignement jazz se constitue principalement d'ateliers de pratique collective et d'ensembles. Le jazz demeure toujours absent du centre de la Nièvre puisqu'il n'y a aucune grande ville et donc aucune école de musique. Aucun département jazz n'est présent dans la Nièvre.

Dans la Nièvre, le volume horaire de l'enseignement jazz augmente de 3h30 par rapport à 2014 et attire vingt élèves supplémentaires. Une école enseigne de nouveau le jazz (Luzy) et dispense à elle-seule 50% du volume horaire jazz de la Nièvre alors qu'elle ne compte que 10% des élèves du département. La majorité des élèves jazz (50%) jouent dans le big band de Nevers. L'École de musique Intercommunale Loire et Nohain (Cosne) se démarque quant à elle par les actions culturelles et pédagogiques qu'elle met en place en partenariat avec D'Jazz Nevers pour son big band et la formation de ses professeurs. A noter également qu'aucune école ne déclare travailler en partenariat avec une autre.

Malgré la présence d'un CRD à Nevers, l'enseignement du jazz dans ce département ne représente par rapport à l'ensemble de la région que 8% du nombre d'heures hebdomadaires et 8% des élèves. Par rapport aux trois autres départements les plus similaires, la Nièvre a le même pourcentage d'élèves que le Territoire de Belfort qui lui possède un département jazz (33%). Ceci est notamment dû aux big bands du Conservatoire de Nevers et de Cosne-sur-Loire qui comptent un effectif important.

L'enseignement du jazz en Haute-Saône 2017



En Haute-Saône, le jazz n'est présent que dans deux écoles : l'École Départementale de Musique de la Haute-Saône (EDM 70 basée à Vesoul mais qui rayonne sur tout le département) et l'École de Musique du Pays d'Héricourt. L'EDM 70 ayant plusieurs secteurs, le jazz couvre presque la totalité du territoire : au Nord avec l'orchestre POMIER à Luxeuil-les-Bains, à l'Est avec l'atelier jazz d'Héricourt, au Centre avec l'atelier jazz du secteur Val de Saône, au Sud avec l'atelier jazz du Pays Riolois (Rioz). On observe un vide à l'Ouest du département, près de Gray.

Nb écoles	Nb élèves	Nb heures	Nb ateliers	Nb ensembles
2	40	43h	3	1

L'EDM 70 propose 95% des heures d'enseignement jazz sur le territoire et propose le seul cours d'instrument (piano jazz) du département. Trois quarts des élèves jazz du département fréquentent l'EDM 70, le quart restant se tourne vers l'école de musique du Pays d'Héricourt. Ces deux établissements ne déclarent pas de collaboration ni de partenariat avec une structure de diffusion.

Avec le Jura, c'est le département qui compte le moins d'élèves de jazz (3% des élèves de la région). La Haute-Saône n'a cependant pas de quoi rougir puisqu'elle regroupe 40% des heures d'enseignement jazz des 4 départements, au même titre que le Territoire de Belfort et 3 ateliers jazz, comme la Nièvre.

L'enseignement du jazz en Territoire de Belfort 2017



L'enseignement du jazz en Territoire de Belfort est concentré dans un seul établissement : le CRD de l'agglomération du Grand Belfort qui rayonne sur la totalité du département, faisant de lui un outil indispensable.

L'élaboration d'un cursus complet est récente. En effet le Conservatoire Henri Dutilleux dispense aussi bien des cours théoriques que des cours de pratique instrumentale ou de pratique collective. Deux ensembles (CRD Swing Orchestra et Tentativ' jazz) permettent d'impliquer de nombreux élèves. On constate d'ailleurs une grande vitalité en ce qui concerne les partenariats avec les diffuseurs (La Poudrière, le Moloco, le FIMU...), les élèves semblent donc jouer régulièrement à l'extérieur de l'établissement.

Nb école	Nb élèves inscrits	Nb heures	Nb ateliers	Nb ensembles
1	70	40h30	2	2

Il regroupe 7% des élèves de jazz de la région, 8% du volume horaire jazz et 9% des ensembles.

Par rapport au Jura, à la Nièvre et la Haute-Saône, le Territoire de Belfort est le seul à posséder un département jazz. Il regroupe ainsi un tiers des ensembles, un tiers des élèves inscrits en jazz et un tiers des heures hebdomadaires jazz de ces quatre départements. Le Conservatoire du Grand Belfort est donc un établissement essentiel pour l'enseignement du jazz sur le Territoire de Belfort et dans un rayon proche.



centre régional du jazz en bourgogne franche comté

— 3 bis place des Reines de Pologne

— BP 824 | 58008 NEVERS Cedex

— ressources@crjbfrc.org

— 03.86.57.88.51